

PROJET DE RÉSEAU

Avenant 2019-2021

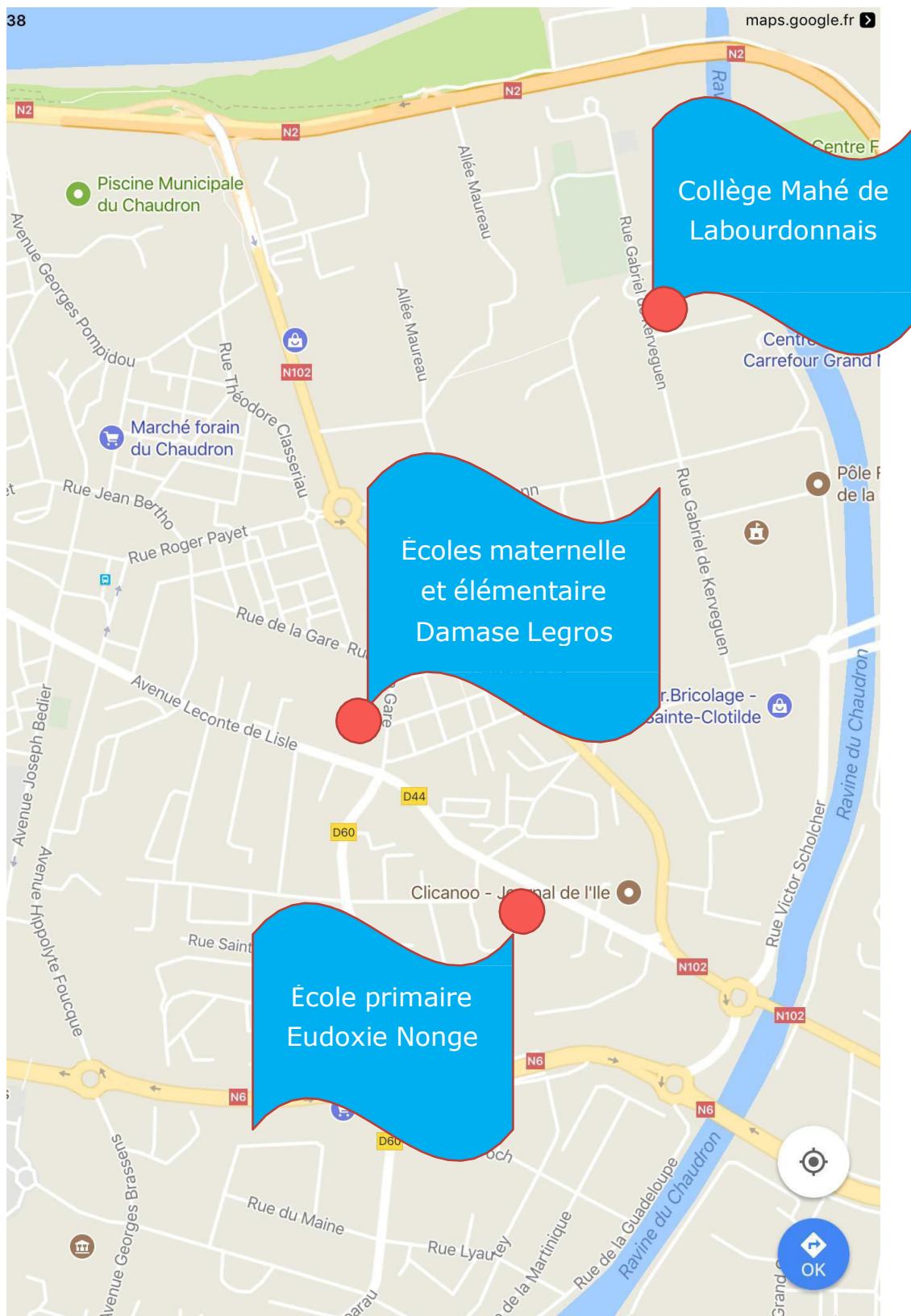


Établissements :

- Collège Mahé de Labourdonnais**
- École maternelle Damase Legros**
- École élémentaire Damase Legros**
- École primaire Eudoxie Nonge**

Identification du réseau

Le réseau Mahé de Labourdonnais réunit une école maternelle, une école élémentaire, une école primaire et un collège implantés dans le quartier du Chaudron.



Évolution des effectifs des écoles et du collège

	École maternelle Damase Legros	École élémentaire Damase Legros	École primaire Eudoxie Nonge	Collège Mahé de Labourdonnais	Total
Effectif élève rentrée 2019	221	313	420	455	1409
Nombre de classes	9	18+1 ULIS	21+2 ULIS	17+ 4 SEGPA	
Observations	1 TPS	1 ULIS TFC	1 TPS 2 ULIS TFC	1 ULIS TFC 1 ULIS TFM/TFC	
Nombre d'enseignants	10	19	23	48	100

Depuis 4 ans, les effectifs du collège Mahé de Labourdonnais, connaissent une augmentation régulière. Ils sont ainsi passés de 363 élèves en 2015 à 406 en 2016, puis de 446 élèves en 2017 à 444 élèves en 2018 pour finalement atteindre 455 élèves en 2019. Ce constat ne doit pas cacher la stratégie persistante d'évitement de l'établissement par certains parents. La mise en place de sections spécifiques proposées, l'intervention de PLC dans les écoles du réseau et la politique de communication en direction des parents des écoles peinent à compenser cette situation.

Il est par ailleurs à noter que la moitié des effectifs accueillis en 6^{ème} ne provient pas des deux écoles du réseau REP+ de Mahé de Labourdonnais.

Les effectifs de l'école primaire Eudoxie croissent de manière importante depuis 4 ans passant de 360 en 2016 à 386 en 2017 et 403 en 2018 pour atteindre 420 élèves à la rentrée 2019, soit une augmentation globale de 60 élèves.

Sur le groupement scolaire Damase Legros les effectifs restent globalement stables depuis 4 ans. Après une augmentation de 508 à 537 élèves de 2016 à 2017, les effectifs sont redescendus à 512 élèves à la rentrée 2018 pour réaugmenter à 534 à la rentrée 2019.

Équipe de pilotage

Composition de l'équipe de pilotage

- *Mme Caroline Teyssèdre, principale du collège Mahé de Labourdonnais*
- *Mme Christine VENERIN, IA-IPR référent*
- *M. Thierry Lallemand, IEN de la circonscription de Saint Denis 2*

Composition du comité de pilotage du réseau

- *Mme Caroline Teyssèdre, principale du collège Mahé de Labourdonnais*
- *Mme Christine VENERIN, IA-IPR référent*
- *M. Thierry Lallemand, IEN de la circonscription de Saint Denis 2*
- *M. Christian Montemont, directeur de la SEGPA*
- *M. Thierry PAYET, directeur de l'école élémentaire Damase Legros*
- *Mme Huguette Lauret, directrice de l'école maternelle Damase Legros*
- *M. Jean-Claude Lakia-Soucalie, directeur de l'école primaire Eudoxie Nonge*
- *Mme Sigrid Lafage-Chenayer, coordonnatrice du réseau*

Composition du conseil école-collège

PRÉSIDENCE	
IA-IPR référent	<i>Mme Christine VENERIN</i>
Principale du collège Mahé de Labourdonnais	<i>Mme Caroline Teyssèdre</i>
IEN de la circonscription de Saint Denis 2	<i>M. Thierry Lallemand</i>
MEMBRES ENSEIGNANTS	
Collège Mahé de Labourdonnais	<i>M. Yann Babillon</i>
	<i>Mme Graziella Claire</i>
	<i>Mme Séphora Bègue</i>
	<i>M. Renan Gorrec</i>
École élémentaire Damase Legros	<i>Mme Dominique Faustin</i>
	<i>M. William Tétia</i>
École maternelle Damase Legros	<i>Mme Stéphanie Longeras</i>
École primaire Eudoxie Nonge	<i>Mme Amandine Lebreton</i>
	<i>M. Fabien Suzanne</i>
	<i>M. Fred Tandrayen</i>
MEMBRES INVITÉS	
Directeur école élémentaire Damase Legros	<i>M. Thierry Payet</i>
Directrice école maternelle Damase Legros	<i>Mme Huguette Lauret</i>
Directeur de l'école primaire Eudoxie Nonge	<i>M. Jean-Claude Lakia-Soucalie</i>
Principale adjointe du collège Mahé de Labourdonnais	<i>Mme Sandra Tillin</i>
Directeur adjoint chargé de SEGPA	<i>M. Christian Montémont</i>
Coordonnatrice REP+	<i>Mme Sigrid Lafage-Chenayer</i>

- ❖ Évolution des indicateurs retenus dans le projet de réseau
- ❖ *Nouveaux indicateurs au regard de l'avenant de juin 2017*
- ❖ Résultats des évaluations nationales (rentrée 2019)

Évolution des indicateurs retenus dans le projet de réseau

Indicateurs	2016	2017	2018	2019
Taux d'élèves maîtrisant le palier 1 du socle commun				
Taux d'élèves maîtrisant le palier 2 du socle commun				
Taux d'élèves maîtrisant le palier 3 du socle commun				
Taux de redoublement au CE1	2%	0%	5,9%	2,4%
Taux de redoublement au CM2	0%	0%	2,8%	5,8%
Taux de redoublement en 6 ^{ème}	0%	0%	0%	0%
Taux de redoublement en 3 ^{ème}	0%	0%	0%	0%
Taux de réussite au DNB	71,18%	95%	79%	84%
Taux de passage de la 3 ^{ème} à la 2 ^{nde} générale ou technologique	56,5%	53%	57%	51%
Taux de passage de la 3 ^{ème} à la 2 ^{nde} pro ou en première année de CAP	43,5%	47%	43%	49%

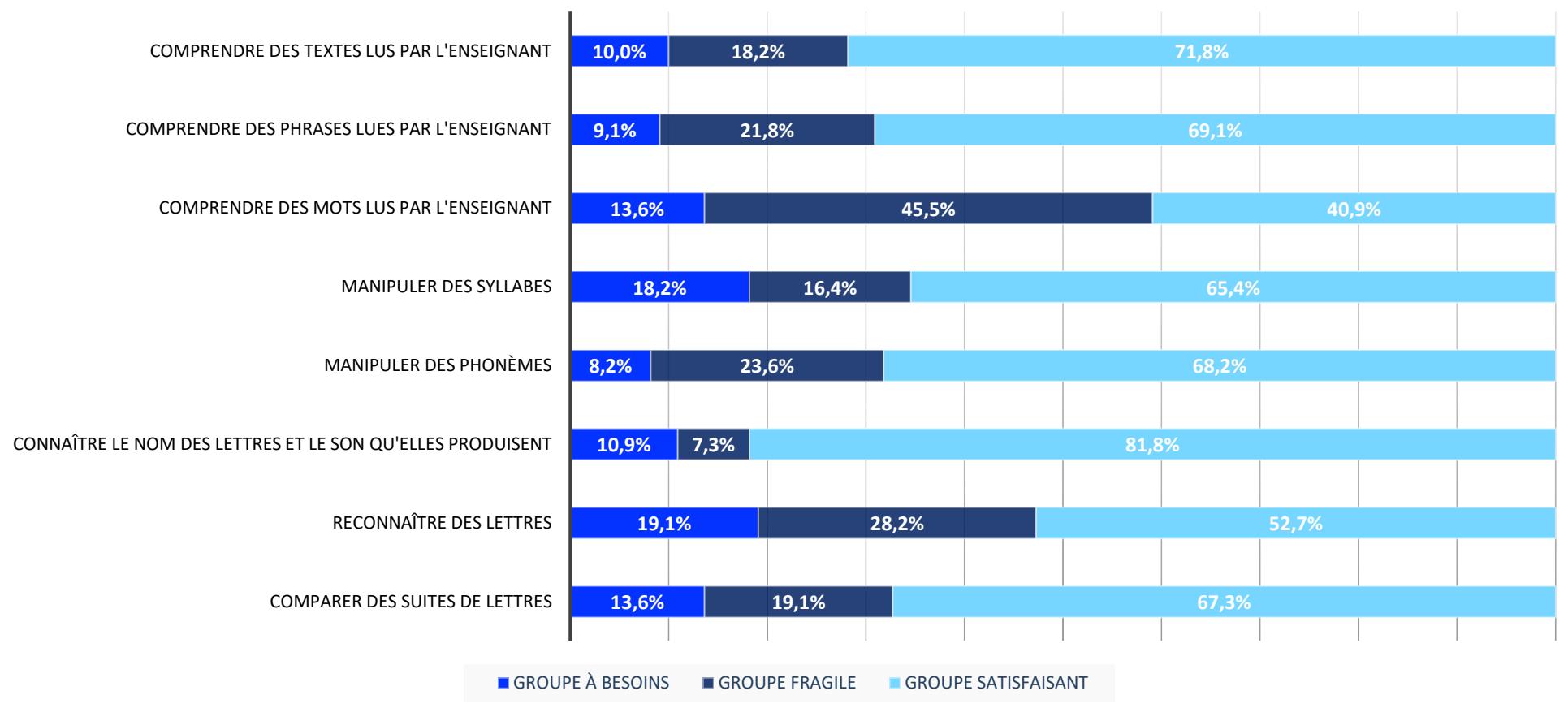
Nouveaux indicateurs au regard de l'avenant de juin 2017

Cycle	Indicateurs	2017	2018	2019
1	Nombre d'élèves scolarisés en TPS	32	20+	20+
2	Pourcentage d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante des compétences du socle au sortir du CE2	65%	69%	78%
	Pourcentage d'élèves maintenus dans le cycle	8,8%	2,4%	3,2%
	Pourcentage d'élèves faibles lecteurs à la fin du CP (Cf. annexe 1)	29,1%	20,7%	17,5%
	Pourcentage d'élèves non-lecteurs à la fin du CP (Cf. annexe 1)	17,5%	12,9%	13,7%
	Pourcentage d'élèves très faibles et faibles lecteurs en fin de CE1 et CE2 (Cf. annexe 2)	55,9%	61,5%	53%

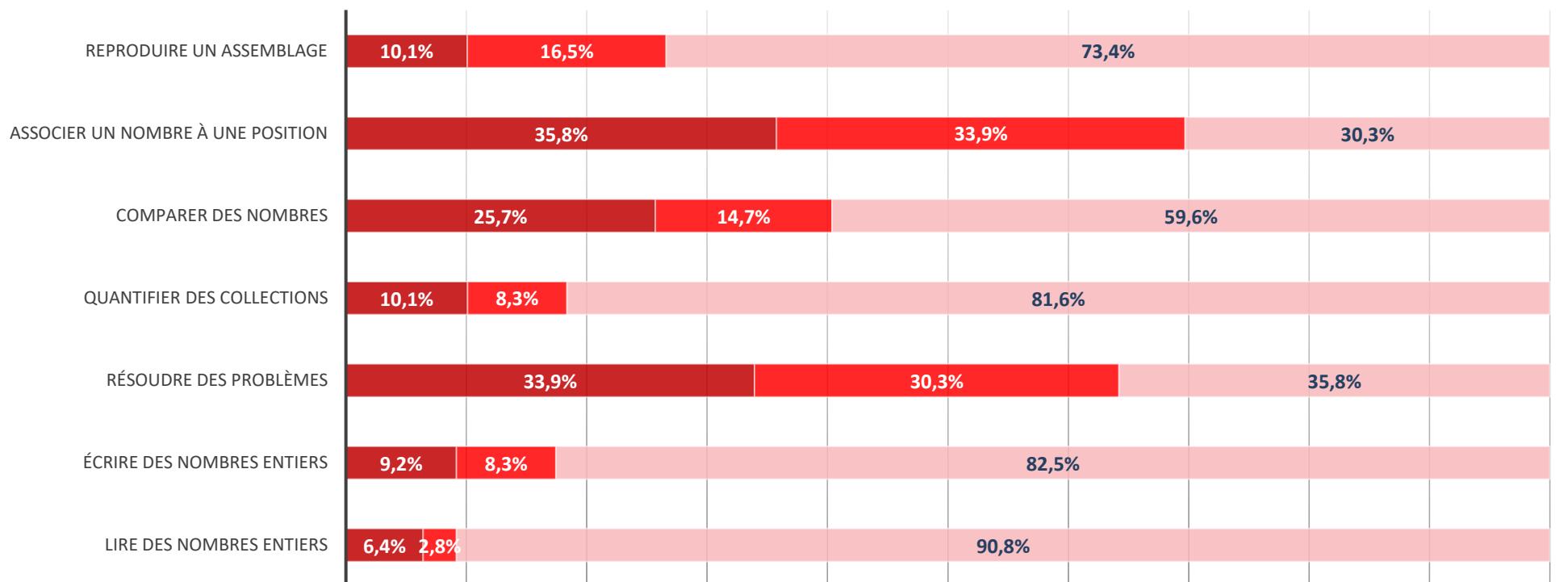
Cycle	Indicateurs	2017	2018	2019
3	<i>Pourcentage d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante des compétences du socle au sortir de la 6^{ème}</i>	?	80%	66%
	<i>Nombre d'élèves maintenus dans le cycle</i>	?	0	0
	<i>Pourcentage d'élèves très faibles et faibles lecteurs en fin de CM1 (Cf. annexe 2)</i>	46.4%	46%	48,8%
	<i>Pourcentage d'élèves très faibles et faibles lecteurs en fin de CM2 (Cf. annexe 2)</i>	43.6%	48,7%	40%
	<i>Pourcentage d'élèves très faibles et faibles lecteurs en fin de 6^{ème} (Cf. annexe 2)</i>	19%	29,1%	12,6%
4	<i>Pourcentage d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante des compétences du socle au sortir de la 3^{ème}</i>	?	70%	67%
	<i>Nombre d'élèves maintenus dans le cycle</i>	0	0	0

Résultats des évaluations nationales en CP- rentrée 2019

Répartition des élèves de CP en fonction du degré de maîtrise des compétences, en français, par domaine

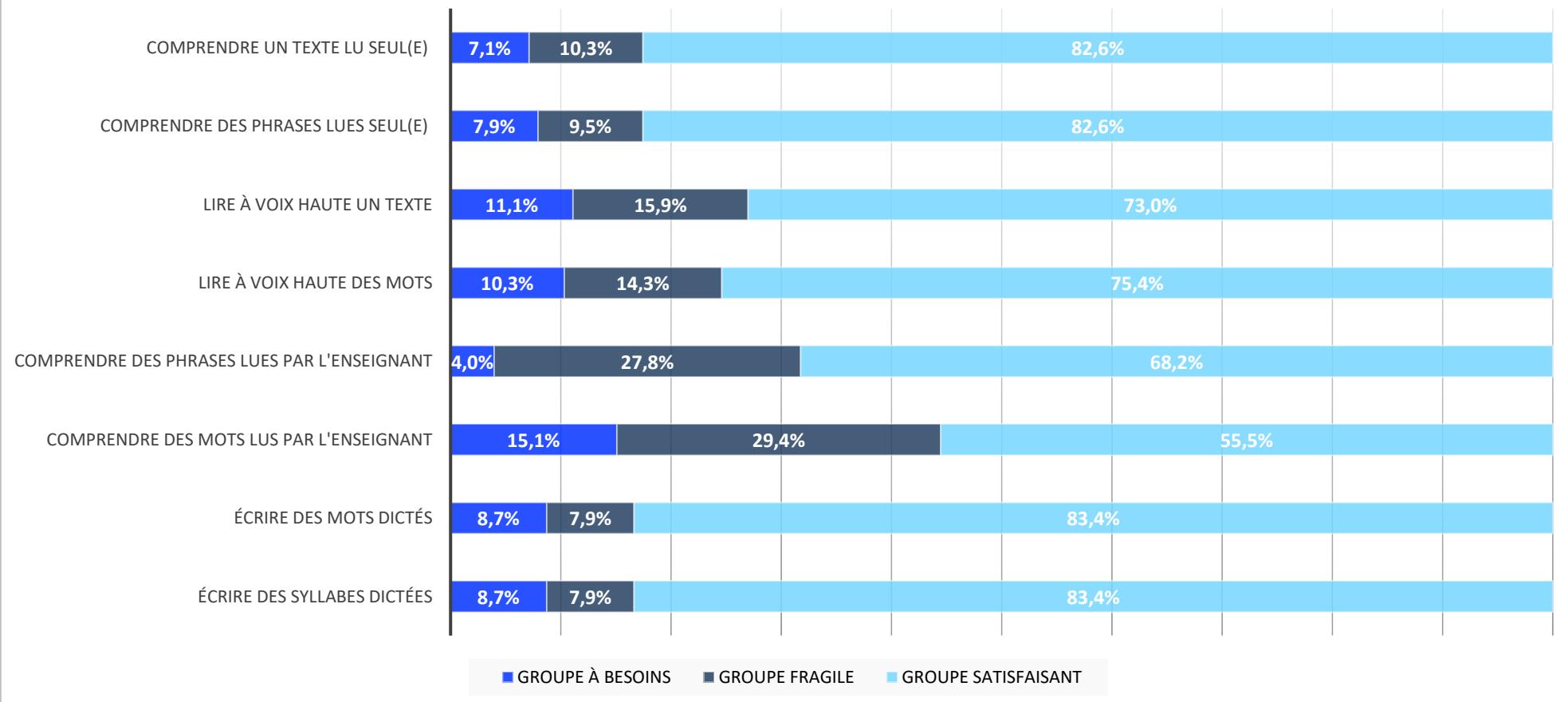


Répartition des élèves de CP en fonction du degré de maîtrise des compétences, en mathématiques, par domaine

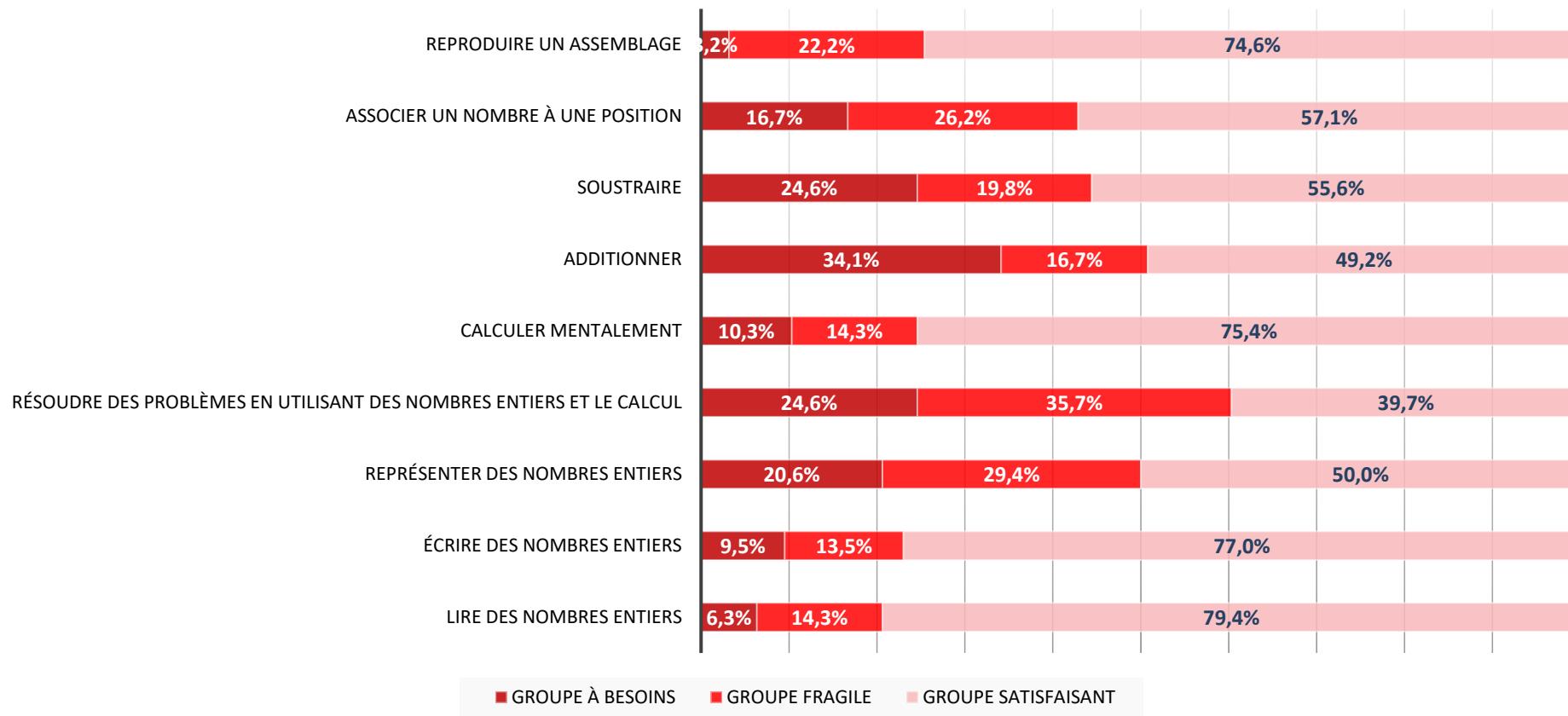


Résultats des évaluations nationales en CE1 - rentrée 2019

Répartition des élèves de CE1 en fonction du degré de maîtrise des compétences, en français, par domaine

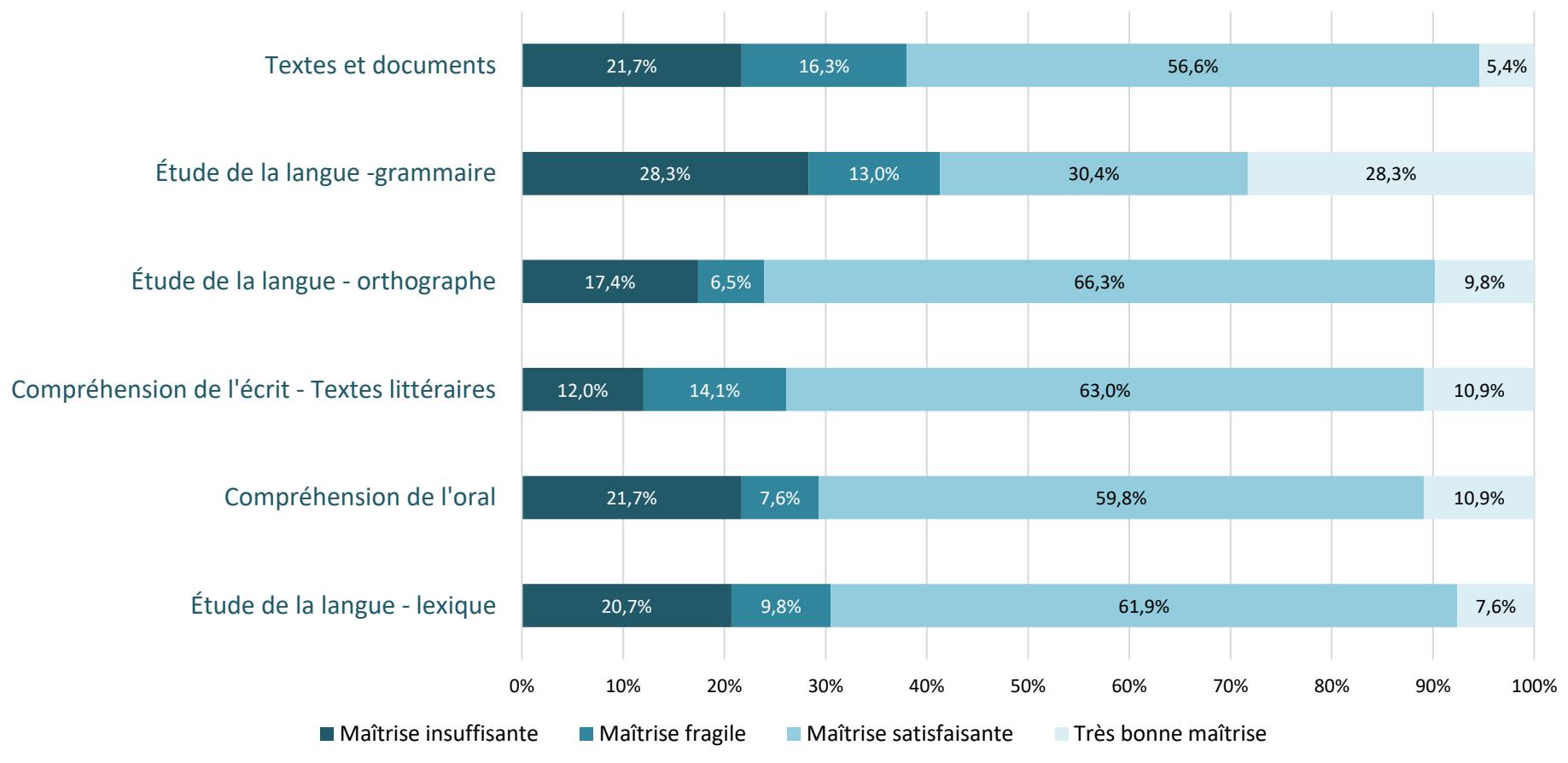


Répartition des élèves de CE1 en fonction du degré de maîtrise des compétences, en mathématiques, par domaine

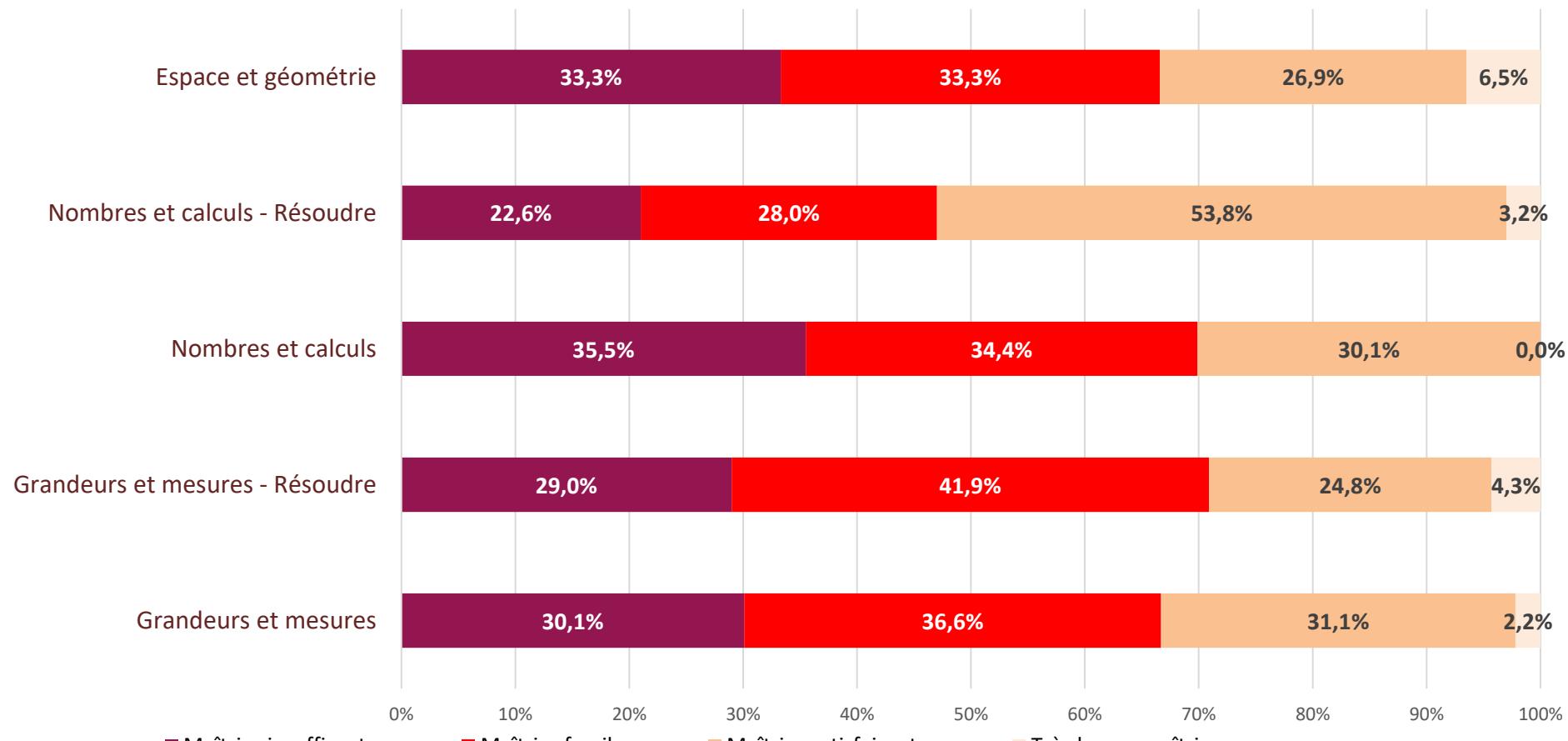


Résultats des évaluations nationales en 6ème - rentrée 2019

Répartition des élèves de 6^{ème} en fonction du degré de maîtrise des compétences, en français, par domaine



Répartition des élèves de 6^{ème} en fonction du degré de maîtrise des compétences, en mathématiques, par domaine



Synthèse à l'issue de l'auto-évaluation

Les réussites significatives	Des points restant à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Co-pilotage efficace du réseau, élargi à celui du REP+ Élie Wiesel du Chaudron, pour mener une politique cohérente sur la population scolaire du secteur du Chaudron. • Mobilisation des équipes de la maternelle au collège sur les priorités déterminées dans le cadre du projet de réseau et harmonisation des pratiques au regard de ces priorités. • Formations REP+ et accompagnement organisés en fonction des besoins des équipes, dans le but entre autres de faciliter la mise en œuvre du projet de réseau. • Construction de plus en plus cohérente du parcours de l'élève de la maternelle à la 3^{ème}. • Amélioration significative des compétences des élèves du CP à la 6^{ème} en lecture tant sur le pan de l'identification des mots que sur celui de la compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration encore plus significative des compétences des élèves en maîtrise de la langue et mathématiques. • Pour faire suite au travail mené avec succès sur la fluence en lecture, accompagnement des équipes dans la mise en œuvre efficace de l'évaluation et de l'enseignement explicite de la compréhension d'un texte lu ou entendu de la maternelle à la 3^{ème}. • En cohérence avec le travail mené sur le prélèvement et le traitement de l'information, formation et accompagnement des équipes sur l'enseignement de l'écriture dans l'ensemble des disciplines, pour développer les compétences des élèves en matière de restitution de l'information. • Optimisation de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers : <ul style="list-style-type: none"> ○ en coordonnant avec davantage d'efficacité les différents dispositifs existants, ○ en réactualisant les connaissances des enseignants sur ce sujet. • Renforcement de la coopération avec les parents en s'appuyant entre autres sur l'élan de solidarité de partage entre enseignants et parents initié dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.

❖ Articulation du projet de réseau en fonction des modifications liées à cet avenant

Avenant au projet du REP+ Mahé de Labourdonnais

2019 – 2021

Référentiel de l'éducation prioritaire	Objectifs de performance	Plan d'actions
Axe 1: Garantir l'acquisition du «Lire, écrire, parler» et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun <ul style="list-style-type: none"> • Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines. • Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités. • Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements. 	AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE	1. Développer le capital lexical et l'oralité en maternelle. 2. Prévenir les difficultés des élèves en lecture au CP et CE1 et mettre en œuvre une remédiation ciblée en direction des élèves en difficulté. 3. Améliorer la fluence en lecture par le biais notamment de l'automatisation du déchiffrage. (Poursuite d'une action entamée depuis 3 ans.) 4. Améliorer la compréhension en lecture: <ul style="list-style-type: none"> • Enseigner de manière explicite les stratégies de compréhension d'un texte entendu ou lu de la maternelle à la troisième. • Apprendre à résoudre les problèmes d'interprétation programmés par les textes littéraires de la maternelle à la troisième. 5. Construire de manière cohérente la culture littéraire et artistique de l'élève de la maternelle à la troisième. 6. Enseigner la résolution de problèmes ouverts. 7. Améliorer les compétences d'écriture des élèves dans l'ensemble des disciplines.
	AMÉLIORER LA CAPACITÉ À GÉRER DES ACTIVITÉS À PRISE D'INITIATIVE	
Axe 2: Conforter une école bienveillante et exigeante <ul style="list-style-type: none"> • La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège. 	ASSURER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES DE LA MATERNELLE À LA TROISIÈME	8. Élaboration par des équipes PE/PLC de programmations cycle 3 et de séquences d'apprentissage sur les fondamentaux. 9. Conception par des équipes PE/PLC d'outils à destination des équipes et des élèves permettant une construction cohérente de la culture littéraire et artistique.
Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire	IMPLIQUER LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE	10. Créer un lieu de rencontre et d'échanges et un espace virtuel d'information pour accompagner et soutenir les parents dans leur rôle de co-éducateurs avec les professionnels des équipes éducatives.
Axe 5: Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels	ÉLABORER UN PLAN LOCAL DE FORMATION ET D'AUTO-FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS DU RÉSEAU	11. Formation REP+ / animations pédagogiques avec invitation PLC / formation(s) d'initiative locale/ Conseils de cycle 3/ permettant de répondre au besoins des équipes et de proposer un accompagnement dans la durée notamment pour faciliter la mise en œuvre du projet de réseau.